

CONSUMER PRODUCTS SERVICES DIVISION

Page 1/7

CHOU DU VOLANT
12 RUE DE LA CROIX CARREE

RESUI (AT / OVERALL RESULT :
CONFORME / PASS

35700 RENNES, FRANCE

Commande Nº / Order Nr. :

Origine / Origin:

Fournisseur / Vendor : Réf. fournisseur / Vendor ref. :

Date de réception / Date Received :

DESCRIPTION: 1 PORTEUR EN BOIS
Référence / Reference : CM30 - EAN/UPC NON

CM30 - EAN/UPC NON DISPONI LE / NOT VAILABLE

NON DISPONIBLE / NOT / 'AILA.' E

France

20/12/16

CHOU DU VOLANT

NON DISPONIBLE / NOT AVAIL ? LE



Kathy PORZUCEK,
Responsable Laboratoires et Expertise Technique / Laboratories and Technical Expertise Manager
BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS (FRANCE)



BUREAU VERITAS
CONSUMER PRODUCTS SERVICES (France)
Rue John Hadley – BP 20431
59658 Villeneuve d'Ascq cedex, France
Tél (33) 03 20 46 34 56
Fax (33) 03 20 46 99 06
www.cps.bureauventas.com

Nos rapports d'essais et nos courriers sont réservés à l'usage exclusif de leurs destinataires. Toutes copies ou reproductions des rapports et des courriers à quelque autre partie ou entité, l'utilisation de notre nom ou marque ne peuvent se faire qu'avec notre accord écit présiable. Nos rapports sont limités aux échantillons identifés, soumis aux essais. Les résultats des essais ne sont pas nécessairement indicatifs, caractéristiques ou représentaifs de la qualité statistique du lot de provenance de l'échantillon, ni de produits apparemment semblables ou identiques, à moiris que cela ne soit spécifiquement et formellement noté. Nos rapports incluent tous les essais demandés par le client ainsi que le résultat. Le client dispose d'un délai de 30 jours à compter de la réception du rapport d'essais pour faire effectuer des essais supplémentaires ou pour nous signaler par écrit toute omission du rapport. Cet écrit spécifiera le ou les points de contestation. Si le client ne se manifeste pas dans le délai prescrit, ceci constituera de sa part une acceptation sans réserve du rapport complet, des essais résileés et de l'exactitude du contenu du rapport.



CONSUMER PRODUCTS SERVICES DIVISION

IDENTIFICATION DES COMPOSANTS / ITEMS IDENTIFICATIONS

ID	DESCRIPTION
Α	Vernis Translucide / Varnish Transluscent
В	Revêtement Noir - Tube / Coating Black
С	Revêtement Noir - Logo / Coating Black
D	Plastique Translucide - Plaque / Plastic Translucint
E	Mousse Noir - Guidon / Foam Black
F	Plastique souple Noir - Roue / Soft plastic Black
G	Plastique Gris - Roue / Plastic Grey
Н	Plastique Noir - Guidon / Plastic Lock
1	Bois / Wood
K	Plastique Crème - Rondelle / Plastic ream
M	Peinture Rouge / Paint R
N	Peinture Bleu / Paint Blue
0	Peinture Jaune / Paint Yellow

DMFu: POINT 61 – ANNEX 17 – REACH REGULATION 207/2006 Détermination de la teneur en DMFu (DiMéthyl Fumarate) DMFu (DiMethyl Fumarate) content

CONFORME / PASS

Dans le cas où des matières sont présentes sur l'échantillon en quantité inférieure à une, elles ne font pas l'objet de l'évaluation. In case the quantity of present materials on the sample is less than ay are not subjected to the evaluation.

Identification	ésultat / sult (mg/	nite / Limits (mg/kg)	Conclusion	
I.	ND	0.1	CONFORME / PASS	
E	ND	0.1	CONFORME / PASS	
Н	ND	0.1	CONFORME / PASS	
D+F+G	ND	0.1	CONFORME / PASS	

ND: Non Détecté / Not Detected

mg/kg = milligrammes par kilogramme / millig s per kil gram



RAPPORT D'ESSAIS / TEST REPORT N° (5416)355-0036B 16/01/17 Page 5/7

CONSUMER PRODUCTS SERVICES DIVISION

PHTALATES: POINT 51 – POINT 52 – ANNEX 17 – REACH REGULATION 1907/2006

CONFORME / PASS

Teneur en phtalates dans les jouets et articles de puériculture / Propres content in toys and child care articles

1) Jouets et articles de puériculture / Toys and childcare articles :

Les matières plastiques des composants internes de ma constituere à 1 gramme, ainsi que les matières plastiques des composants électroniques internes n'ont pa fait l'obje de l'évaluation. I Plastic material of internal components with a mass less than 1 gram, as well a plastique of internal electronic components, have not been evaluated.

Elément analysé / Analyzed component		TENEUR TOTALE EN % (m/m) TOTAL CONTENT IN % (m/m)		
	DBP	BBP	DEHP	
K	< 0,01 %	< 0,01 %	< 0,01 %	
G+H	< 0,01 %	< 0,01 %	< 0,01 %	
D+E+F	< 0,01 %	< 0,01 %	< 0,01 %	

Teneur maximale admissible pour DBP, BBP, LOUP, 0,1 % pour un ou plusieurs de ces trois phtalates.

Maximum content admissible for DOUR, LOUP, BBP: 0,1 % for one or several of these three phtalates.

2) Jouets et articles de puéricul re qui peuver être mis en bouche par les enfants / Toys and childcare articles which can be placed in the mouth by chicago

Elément analysé / Analyzed component	TENEUR TOTALE EN % (m/m) TOTAL CONTENT IN % (m/m)		
	DNOP	DINP	DIDP
G+H	< 0,01 %	< 0,01 %	< 0,01 %
D+E+F	< 0,01 %	< 0,01 %	< 0,01 %

Teneur maximale dmiss le pour DNOP, DNIP, DIDP : 0,1 % pour un ou plusieurs de ces trois phtalates Maximum conter admissit for DINP, DIDP, DNOP : 0,1 % for one or several of these three phtalates.

DINP = Di-, nonyl phthalate

DNC = Di-(2-c)/lhexyl) phthalate

DNC = Di-n-octyl phthalate

DIDP = Di-iso-décyl phtalate DBP = Di-butyl phtalate BBP = Butylbenzyl phtalate